

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À LA PERSONNE

Pour les personnes de + de 60 ans, en situation de handicap ou en convalescence (sortie d'hospitalisation).

Intervention du lundi au dimanche, de 7h30 à 21h, 365 jours par an



Crédit d'impôt à 50%

- Des suivis réguliers afin de garantir votre satisfaction

Un personnel formé et qualifié pour vous aider dans votre quotidien

- **Entretien** courant du logement
- **Aide aux repas** (préparation et prise des repas)
- **Courses**
- **Aide à la toilette et à l'habillage**
- **Aide aux transferts** (lever, coucher)
- **Accompagnement social** (promenade, activités, compagnie...)

Modalités financières

- En fonction de votre situation (ressources, degré d'autonomie), il existe **des possibilités de financement** : allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide sociale, prestation de compensation du handicap (PCH), caisses de retraite, mutuelles, comités d'entreprise.
- Le service peut vous aider à monter vos dossiers de financement.
- **Tarif horaire** pour une prestation tout compris.
- **Règlement possible par** : prélèvement automatique, chèque, virement, CESU préfinancé non dématérialisé.

LES + DE NOS SERVICES

- Des prestations personnalisées et adaptées à vos besoins

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Pour les personnes de + de 60 ans, en situation de handicap ou en convalescence (sortie d'hospitalisation).

Livraison les matins, à votre domicile d'un repas complet : entrée, légume et viande ou poisson, fromage, dessert, pain et potage.

Un service adaptable

- **Un rythme de livraison libre** (1 jour par semaine, tous les jours...).
- **Un service ponctuel ou permanent** (1 semaine, 15 jours, 1 mois...)

Une mise en place rapide

- **Un service mis en place en 72 heures.**

Modalités financières

- **Tarif en fonction des conditions de ressources.**
- **Règlement possible par** : prélèvement automatique, chèque, virement, CESU préfinancé non dématérialisé.



Crédit d'impôt à 50% sur les frais administratifs

- Des assistants de vie formés pour un accompagnement personnalisé
- 100% des agents formés aux gestes de premiers secours
- Une formation des agents lors du recrutement et en continu
- Une continuité de service assurée